

du Registre des délibérations du Conseil d'Orientation et
de Surveillance de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon

Séance du 17 décembre 2025

Président : M DESEILLE François

Membres présents : M BERTHIER Christophe - Mme BONNERY Andrée - M DAVID Bruno – M
MAGLICA Georges - M SAVONNET Bernard

Membres excusés : Mme KOENDERS Nathalie ayant donné pouvoir à M DESEILLE François - M
CHEVALIER Stéphane ayant donné pouvoir à M BERTHIER Christophe - M BORDAT Pierre ayant
donné pouvoir à M SAVONNET Bernard

Objet
de la délibération

4 – Politique normative de l'établissement

**4. 5. Désignation des membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance pour
procéder aux contrôles des gages**

Chaque début d'année ou en début de mandat, il est souhaitable que les membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance se répartissent la charge du contrôle des gages du Crédit Municipal de Dijon. Il est conseillé de pratiquer les contrôles en binôme.

En raison des élections municipales prévues en mars 2026, Il est demandé aux Conseil d'Orientation et de Surveillance de bien vouloir désigner les administrateurs chargés du contrôle des gages au titre du 1^{er} trimestre 2026.

À l'occasion de chaque contrôle, une fiche de contrôle interne devra être complétée et remise au Directeur Général Adjoint du CMD.

Contrôles	
1 ^{er} trimestre 2026	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Orientation et de Surveillance du Crédit Municipal de Dijon a approuvé, à l'unanimité, la désignation de :

- Madame Andrée BONNERY
- Monsieur Bernard SAVONNET

pour procéder au contrôle des gages pour le 1^{er} trimestre 2026.

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet de la Côte d'Or.

Pour copie certifiée conforme,
Le Vice-Président,

François DESEILLE



PRÉFECTURE DE LA RÉGION
BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 DEC. 2025

